



Association Pour la Gestion de la Maison des Associations des Ulis
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2025 à 18h 30
à la Maison des Associations, 2 Av d'Alsace, 91940 Les Ulis

Conformément à la convocation envoyée le 4 Juin 2025, les membres de l'APOGÉ se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 20 juin 2025, dans les locaux de la MdA au 2 avenue d'Alsace, 91940 Les Ulis pour délibérer selon l'ordre du jour de la convocation.

1. Désignation des Président et Secrétaire de séance

Madame Sandrine Madi, la présidente d'Apogé étant absente pour des raisons de santé, c'est la vice-présidente, **Estelle Glorion**, aidée par **Jack Mignon**, ex président et membre de CA qui sont co-présidents de séance. Le secrétaire de séance est Mariola **Koperski**. Elle a coopté deux personnes pour prendre des notes lors de cette séance.

Présents et représentés :

AIECUBO (Association inter paroissiale pour l'Équipement Cultuel des Ulis-Bures-Orsay), représentée

ALHP (Association des Locataires des Hautes Plaines), représentée

APEX*ULIS, représentée

ART91, représentée

Association Du Cœur et des Meubles, représentée (*pouvoir*)

Association Franco-Polonaise, représentée

AVAG, excusée

CIFORDOM, représentée

CŒUR MISÉRICORDIEUX, représentée

COLORES LATINOS, représentée

COU (Club Omnisports des Ulis), représentée (*pouvoir*)

COU Box, représentée

ECOL'Citoyenne, représentée (*pouvoir*)

EDUCATON91, représentée

EMU, excusée

HABITAT & TIC, représentée

KSE PHENIX Academy, (*excusée, pas de pouvoir*)

PFDUA (Protection Féline des Ulis et Alentours), représentée

UAU (Union des Associations des Ulis), représentée

Etaient absents :

Les deux Membres de droit :

- Madame COULIBALY Hawa, premier membre de droit d'Apogé, 3^e Adjointe chargée de la Vie associative et de l'Education populaire de la ville,
- Monsieur Etienne CHARRON, deuxième membre de droit d'APOGÉ, désigné par le conseil municipal de la ville des Ulis

2. QUORUM - L'assemblée prend acte qu'il est atteint pour délibérations.

3. Rapport moral et d'activité 2024/2025

Une présentation en Power Point est visionnée et commentée par Estelle Glorion. Il est à souligner, que compte tenu d'un changement de gouvernance de l'association, la nouvelle équipe a décidé d'organiser ou de coorganiser plusieurs événements ayant pour but de donner une meilleure visibilité d'Apogé sur la ville, de trouver le financement autre que la subvention de la municipalité et de mutualiser les projets. Elle compte sur la participation des membres de toutes les associations étant les membres d'Apogé.

Entre fin 2024 et mai 2025, des nouvelles associations sont membres d'Apogé. Parmi eux : COU des Ulis (avec ses 29 sections), EMU, Educaton91...

Les actions réalisées en 2024 :

- Participation au ciné débat
- Un nouveau logo
- Une modification de bulletin d'adhésion
- Un site Internet version « light »
- Un stand lors du Forum associatif
- Un article dans Le Phare, résumant les 10 ans d'Apogé
- Un café rencontre associatif
- Les Féeries d'Hiver avec une action Téléthon

D'autre part, une cinquantaine de réservations de la grande salle « Apogé » ont été attribués aux associations ulissiennes.

4. Rapport financier, Clôture des comptes 2024 et quitus de gestion

Remarques :

- a) Le rapport des comptes 2024 est adopté avec 3 abstentions.
- b) Une remarque est faite concernant la position Dépenses « Missions-Réceptions », très élevée
- c) Dans la colonne Recettes, la position « Féeries d'Hiver », englobe dons et recettes de 245.46 € en faveur de l'action Téléthon 2024, qui a été versée à l'AFM (en fev 2025)

En Banque/caisse fin décembre 2023 : 3148,20 €			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
FOURNITURE DE BUREAU	14,98		
PRIME D'ASSURANCE	139,74	SUBVENTIONS LES ULIS	0,00
DOCUMENTATION	68,46	ADHESIONS	30,00
MISSIONS , RECEPTIONS	1291,19	REMBOURSEMENT FACTURES	32,20
FRAIS POSTAUX	0,00	FÉERIE D'HIVER	600,00
INTERNET	0,00		
FRAIS BANCAIRES	75,20		
COTISATIONS	0,00		
TOTAL DES CHARGES	1589,57	TOTAL DES PRODUITS	662,20
EXCEDENT	0,00		
TOTAL	1589,57	TOTAL	662,20

5. Projets et Budget prévisionnel 2025

Compte tenu de la date tardive de l'assemblée Générale, une partie d'actions 2025 est déjà réalisée.

L'Assemblée prend donc acte des réalisations et des propositions à venir jusqu'en décembre 2025 :

- a. Participation au buffet lors du vernissage d'exposition « Sang pour Sang » (février)
- b. Footing solidaire (février), distribution d'une collation
- c. Carnaval aux Ulis (mars), encadrement du défilé sur la ville
- d. Loto au gymnase L'Essouriau, (Avril), soirée ouverte aux Ulissiens

Une partie d'équipement nécessaire à la soirée a été prêtée par la Mairie d'Orsay et deux associations dont UAU. Ce dernier événement a été une grande réussite qui ne demande que d'être renouvelé et le groupe des bénévoles pense déjà le programmer en 2026.

Manifestations à venir :

- e. Le 13 Juillet, **un stand** collation/buvette, lors de la Fête Nationale
- f. Le 6 septembre, **un stand** collectif au village associatif, pour les associations adhérentes
- g. Le 13 septembre, **un Speed Meeting** des Associations (Salle des fêtes/Courtabœuf) – Format speed dating pour favoriser les collaborations inter-associatives
- h. 12-14 décembre, **Les Féeries d'Hiver 2025**

La question est posée : stand aux Féeries avec ou sans l'action en faveur d'AMF ? La vocation d'Apogé n'étant pas l'organisation des événements de ce genre. D'autant plus que la date du Téléthon au niveau national n'est pas la même que Les Féeries. De plus, de nombreuses associations se réunissent autour de l'UAU, depuis plusieurs années pour cette action. Il est donc proposé de collaborer cette année avec l'UAU. **Le nouveau CA d'Apogé doit prendre la décision lors de la réunion de travail.**

- i. Une **Table ronde « Linguistique »** (le nom provisoire) est proposée par les associations œuvrant dans ce domaine. Ce sujet est très apprécié par l'assemblée qui attend plus de détails pour participer.

- j. L'association Habitat & Tic a exposé brièvement son **projet « Numérique »** qui est d'une grande envergure (2025-2027). L'Apogé souhaite participer dans ce projet d'intérêt général, sans pour autant trop solliciter les membres du CA au détriment des projets menés au sein de leurs associations respectives. Les informations séparées parviendront aux adhérents soit par le biais d'Apogé soit directement de H & Tic.
- k. Prêt de la salle (pour réunions, formations etc) – les conditions de prêt restent inchangés jusqu'à fin 2025

BUDGET prévisionnel 2025

	Recettes	Dépenses
Solde au 31 décembre 2024 (Banque et caisse)	2.220.83	
Subvention municipale 2025 (reçue)	1.650.00	
Fond de solidarité	550.00	
Actions réalisées	4.152.00	1.158.00
Action AFM 2024		245.46
Cotisations (déjà reçues)	280.00	
Cotisations à venir	100.00	
Projets d'actions à fin 2025	1.000.00	500.00
Achat d'un PC		750.00
Assurance		150.00
Frais de Banque		150.00
Internet/Tél/Box		100.00
Documentations		200.00
TOTAL	9.952.83	3.253.00

6. Débat général

- **Convention** : L'assemblée générale mandate le Conseil d'administration et la Présidente pour discuter avec la Municipalité et signer soit un avenant soit une nouvelle Convention et faire les différentes démarches nécessaires.
- **Implication de la ville** : L'Assemblée déplore l'absence de deux membres de droit, représentants de la municipalité. Les nouvelles associations demandent si la ville est vraiment intéressée par la structure. Il faut imposer la nécessité de l'existence d'Apogé sur la ville !
- **CLVA** : la coopération est à améliorer même s'il s'agit d'une structure non déclarée officiellement. Pourquoi un collectif « non officiel » est plus apprécié et plus soutenu par le service Vie de la cité qu'Apogé ?
- **Salle de réunion** : Le réaménagement de la grande salle est nécessaire pour le bon fonctionnement des activités. Le problème de WIFI devient un problème qui est urgent à résoudre.
- **RNMA** : L'adhésion réelle au Réseau National des Maisons des Association est de nouveau posé sur la table. (cf : *Apogé a été aidé et soutenue par le RNMA avant la création d'Apogé*)
- **Communication** : La communication entre les membres CA et Bureau, les informations, la prise des décisions plus au moins importantes (actions, achats, abonnements et autres dépenses), cela ne peut pas et ne doit pas se passer par le WhatsApp. Certaines décisions doivent laisser des « traces écrites » Il est urgent de corriger ce dysfonctionnement.
- **Orientations** : La clef de la réussite pour mener à bien les projets d'Apogé est de solliciter les associations-membres désireuses de s'investir dans l'intérêt de toutes les associations adhérentes.

7. Montant de la cotisation 2025

L'assemblée générale propose de reconduire la cotisation annuelle de 10 euros pour 2025
 Cette résolution est votée à l'unanimité des présents et représentés.

8. Renouvellement partiel du C.A.

Suite aux élections en 2024 et conformément aux statuts de l'association, un renouvellement partiel de 1/3 des membres de CA est obligatoire chaque année. S'agissant d'une nouvelle équipe, la première année doit sortir 1/3 des membres soit tirés au sort soit démissionnaires volontaires.

a) Les 4 membres volontaires ont démissionné :

Christine Buleté, représentant association Colores Latinos, (actuelle 2^e vice-présidente d'Apogé)
Stella Boulet, représentant association Du Cœur et des Meubles,
Marie-Claude Fleuriel, représentant association PFDUA, (actuelle secrétaire d'Apogé)
Mariola Koperski, représentant association Franco-Polonaise, (actuelle secrétaire adjointe d'Apogé)

b) Nouveaux candidats au Conseil d'Administration 2025*

Christine Buleté, association Colores Latinos,
Bruno Crèvecœur, association Educaton91,
Marie-Claude Fleuriel, association PFDUA,
Mariola Koperski association Franco-Polonaise
Christian LUIT, association KSF Phenix Academy ; qui doit confirmer sa candidature

Les cinq personnes sont élues à l'unanimité. Le vote a eu lieu à main levée.

La prochaine réunion du nouveau CA aura lieu avant le 15 juillet 2025

La confirmation sera donnée par courriel.

*Pour mémoire :

Membres du nouveau Conseil d'Administration :

Sandrine Madi, présidente

Estelle Glorion, vice-présidente

Aurélien Tama, trésorière

Pierrette Berthelot, trésorière adjointe

Christine Buleté, Bruno Crèvecœur, Marie-Claude Fleuriel, Mariola Koperski, Christian Luit et

Jacques Mignon, membres simples

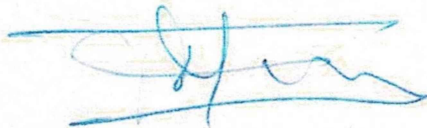
les deux représentants de la Mairie sont Hawa Coulibaly et Etienne Charron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 21h 20.

L'assemblée continue les échanges autour d'un verre d'amitié.

Co-Présidents de séance

Estelle Glorion et Jacques Mignon



Secrétaire de séance

Mariola Koperski

